

## ALARM, pour une sécurité sans frontières

La zone transfrontalière franco-belge est un bassin de vie et de risques dont la sécurité ne peut connaître le moindre obstacle. à la réalisation des missions des services de secours en situation d'urgence.

Le projet ALARM vise le renforcement de la sécurité civile transfrontalière par l'identification commune des risques et enjeux présents dans ce bassin, la coopération quotidienne des services de secours franco-belges afin de mieux réagir en situation d'urgence, et la promotion d'une culture citoyenne de la sécurité civile.

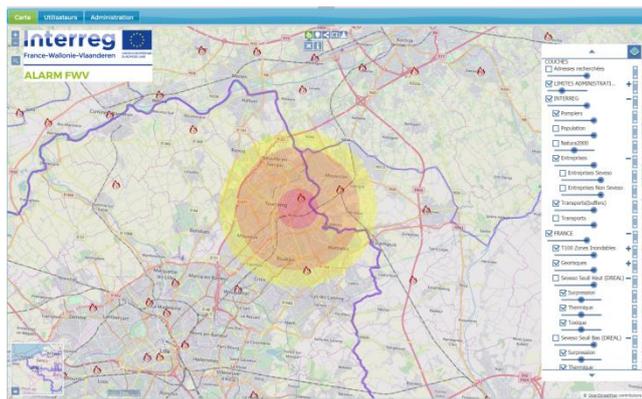
### Bassin de vie et de risques partagé

Cette initiative tripartite « France-Wallonie-Flandre » vise le développement d'une coopération transfrontalière opérationnelle entre les acteurs de la sécurité civile de part et d'autre de la frontière franco-belge aux différents niveaux (analyse des risques, planification, gestion de crise) et sur un large spectre de risques transfrontaliers.

Elle rassemble 26 partenaires français et belges, institutionnels, opérationnels, techniques et scientifiques, responsables et experts de la mise en œuvre des politiques de sécurité civile.

Le projet se déploie autour de trois axes :

- une gestion intégrée des risques, avec la mise en place d'une plate-forme commune d'échange d'informations et d'une cartographie des risques transfrontaliers ;
- une coopération opérationnelle « au quotidien », avec l'élaboration d'un schéma transfrontalier d'analyse et de couverture des risques (STACR) et des actions en faveur d'une meilleure communication entre les services de secours ;
- l'implication des pouvoirs locaux et des populations dans la prévention des risques transfrontaliers.



Application cartographique GEOALARM développée par l'ISSeP pour la cartographie des risques transfrontaliers,

### Objectifs

Le projet ALARM repose sur un double enjeu, géographique et opérationnel :

- L'extension géographique à la Flandre et à toute la frontière franco-belge est un des défis majeurs du ALARM. La mise en place d'une coordination transfrontalière des services de secours capable d'offrir l'aide la plus adéquate et la plus rapide profitable sur l'ensemble du territoire transfrontalier concerné.

- L'engagement opérationnel repose sur une prise en considération élargie des risques transfrontaliers : des risques courants (incendie, accidents de la route), aux risques technologiques, industriels, naturels (inondations, mouvements de terrain), voire anthropiques (perturbation des réseaux de services, mobilité). Il repose aussi sur la volonté des acteurs belges et français de mettre en place une coopération opérationnelle au quotidien pour gérer ces risques transfrontaliers et répondre ensemble aux situations d'urgence.

Son objectif final est le renforcement et le développement d'une protection optimale de la population transfrontalière dans un contexte de partage de bassins de risques (bassins versants, littoral) et de similitude des menaces.

**Durée du projet:** 2016-2020

**Financement:** INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen, SPW-DGO5

**Partenaires :** SDIS 59 (Chef de file), Etat-Major Interministériel de la Zone de Défense Nord (EMIZ Nord), Services fédéraux des Gouverneurs de Hainaut, de Flandre occidentale, de Namur et de Luxembourg, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France, Centre Informatique du Hainaut, Zones de secours wallonnes (WaPi, Hainaut Centre, Hainaut Est, DINAPHI, LUX), Zones de secours flamandes (FLUVIA, Westhoek), Agenschap Maritieme Dienstverlening en Kust, Forum Européen de la Sécurité Urbaine, Métropole Européenne de Lille, RPA Hainaut Sécurité, Préfecture du Nord, SDIS 02, SDIS 08, Service public de Wallonie, Agenschap Informatie Vlaanderen, EMIZ Est.